

Visio CoDir LOCCO 20 Dec 21

<https://meet.jit.si/CoDir-Locco21>

Participants : Barthès Gérard ; Berger Valérie ; Blein Jean-Louis ; Capbern Patrick ; Falcone Leo ; Ramblière Frédéric, Audouin Laurent

Excusés : Brugat Mathieu

Ordre du jour :

- Debrief AG FFCO
- Point sanitaire
- Préparation AG
 - Décision Distanciel / Présentiel
 - Définition précise des points à voter (tarifs NL, année scolaire vs année civile)
 - Point subvention Région 2021, subv Carto, et bilan financier provisoire
 - Revue du budget prévi
 - Revue des docs d'AG provisoires (si disponibles)
- Validation des propositions Commission sportive
- Points divers:
 - Caution pour inscription aux formations? (Laurent)
 - Message CNOSF Start-up
 - Journée de travail et d'échanges Mouvement Sportif / Conférence Régionale du Sport Occitanie du 17/1

- Débrief AG FFCO (28 Nov).

Points principaux :

- Résolutions financières : PROJET de MODIFICATION des REDEVANCES FEDERALES (et les parts Ligue et Org des Pass'O ne sont plus fixées et deviennent des plafonds).
 - ➔ Adopté
- Modifs R.I. :
 - Licence loisir-santé famille ➔ Adoptée

- Point situation sanitaire

Voir la mise à jour des mesures sanitaires sur site FFCO :

2 points principaux :

- Réunions en présentiel à éviter si pas indispensable ;
 - En 2022, obligation du pass sanitaire en compétitions étendue aux mineurs de 12 ans et plus.
- Situation à surveiller pour le RDE AOC de Lacrouzette.

- Prépa AG ligue

- Décision Distanciel / Présentiel , aspects généraux

Cf Nouvelles mesures sanitaires ➔ **Décision de faire en distanciel.**

Action Patrick C : en informer Mairie de Villefranche, et les CD/Clubs.

Note post-réunion : action faite

Appel à candidatures féminines au CoDir en cours ; 1 candidature à ce jour (I.Champtiaux).

Demande aux CD et clubs si Ok pour votes « à main levée » sur points peu sensibles (les 2 Scrutateurs, Vérificateur aux comptes, Représentants ligue à L'AG FFCO) : pas d'objection reçue.

Demande de 2 scrutateurs des votes; pas de réponses CD/Clubs.

J-Louis : Christian Ferchaud est OK, Christine Scholz à confirmer.

Préparation votes : par Jean-Louis .

Date CoDir de préparation finale AG: 12/1 (17/1 date de repli)

○ Définition précise des points à voter:

- Année scolaire vs année civile

cf doc V2 mis à jour suite aux remarques en Conf des Présidents de Ligues.

Action Patrick de clarifier avec la FFCO la loi sur la date de clôture des bilans financier.

Choix de l'option « année scolaire » gardée ouverte.

- tarifs NL : cf email de Léo.

- Ecart entre part Ligue sur Pass'Compet et Pass'Découverte (sur Régionales) : 2 options seront proposées au vote, avec écart faible (favorisant l'accès à la compétition des NL), et écart fort (favorisant la prise de licence pour les NL intéressés par la compétition). La part ligue sera exprimée en Euros, ce qui nécessitera une mise à jour après quelques années.
- Part organisateur sur les Pass (Rég et Dép) : rendue libre (avec plafonds FFCO).

Action Gérard : évaluer le ratio Pass'Compet / Pass'découverte sur Régionales.

Note post-réunion : action faite : ratio 50%/50% environ

La proposition du CoDir est en doc joint, avec part Ligue à chiffrer en fonction de ce ratio.

Note post-réunion : doc mis à jour avec chiffrage et envoyé aux clubs et CD

○ Point subvention Région/Fonctionnement 2021

7160€ environ de dépenses pour 16000€ prévus, dont aide Région 5000€ ; le déficit de dépenses est principalement lié à l'effet de la crise sanitaire au 1^{er} semestre.

○ Subvention carto :

Rappel:

- 3 demandes validées: Coore (Arquettes), COTE66 (Collioure), et CDC032.
- Total : 1279€ < Budget prévu 3000€

CD12 relancé → demande reçue pour Figayrol : 370,75€ (0,25*1483€)

Cette demande est validée par le CoDir.

Total = 1649,75€ (voir tableau envoyé par Gérard B)

○ Bilan financier LOCCO provisoire (cf doc envoyé par Gérard B)

➔ 6500€ d'excédent lié au décalage des versements de la subvention Région.

○ Revue du budget Prévi V1.1 (cf doc envoyé par Gérard B):

Budget validé par le CoDir, réaffecter la ligne ETR dans les missions (ETR disparaît en 2022).

- Autres docs d'AG : avancement :

Action : Préparation des docs d'AG avant le 6/1 (pour envoi aux CD et clubs le 7/1):

- Rapport moral (avec priorités 2021) : Patrick
- Rapport de gestion du S.G.: Laurent
- Rapport des Commissions : bilan 2021, et objectifs 2022 :
 - Formation : Laurent
 - Jeunes : Valérie (doc envoyé à la Comm. Jeunes)
 - Sportive : Patrick
 - DAR : Patrick (doc envoyé à la Comm. DAR et au CoDir)
 - Communication : Jean-Louis
 - Cartographie : Ray
- Point Commission FFCO DD (Patrick)
- Plan de développement Ligue 2021/24 :
 - Rappel des 5 axes FFCO : Patrick
 - Projet de déclinaison LOCCO : Laurent, Patrick, Valérie, Jean-Louis + Garder les Chap. 1 à 5 du Plan 2017/21 en les actualisant.

- Validation des propositions Commission sportive :

(cf C/R Comm. Sportive 30Nov21)

Modifs liées aux évolutions RC 2022 :

- Cf RC 2022, §XII.2.2 : *L'échelle d'impression recommandée à partir de D/H60 est au 1:7500. Pour les catégories de D/H35 à D/H55, elle est de 1:10000.*

➔ Pour Locco : Application du 1/7500 seulement sur circuit violet très court des Régionales. A confirmer suite à la clarification FFCO des échelles du CFMD, et du CF Nuit.

- *Evolution qualifs CF : Répartition par catégories des "quotas sportifs" pour championnats de Ligue LOCCO : cf doc et simu envoyés.*

3 approches possibles : « politique », selon les effectifs des catégories, ou selon le niveau relatif Ligue des catégories.

Recommandations de la Commission : en faveur de l'approche basée sur le niveau Ligue, y compris sur le Sprint ; niveaux et quotas calculés 1 mois avant chaque champ de ligue, si après Février ; sinon au 31/12 année N-1. (Bilan 2022 à prévoir pour ajustement 2023 si nécessaire.)

HNOcc (groupe Perfo) non qualifiés : repêchage possible par le quota exceptionnel (si participation au champ de ligue et non qualification).

Recommandations validées par le CoDir, voir doc joint à annexer au CdC des courses Locco.

- Champ. de Ligue Sprint :

Grille des catégories par circuits proposée par la Commission suite au RC 2022 :

- Jaune : D14, H14
- Orange court: H60+, D16, D40-55, D60+
- Orange moyen : H16, D18-20, D21-35
- Orange long : H18-20, H21-35, H40-55
- Vert : H/D 10-12 hors compétition

(NL possibles sur tous les circuits, avec départs décalés)

Recommandation de distances à prévoir (action Léo)

Puis ajustement de la grille si nécessaire (répartition des catégories ou circuit bis).

Quarantaine obligatoire pour catégories H/D16 à H/D21-35; les participants hors quarantaine de ces catégories seront classés mais ne concourent ni pour la qualif au CF Sprint, ni pour les podiums Ch. de ligue.

Recommandation d'indiquer à l'inscription la non-participation à la quarantaine.

- Courses à étapes : suite à discussion, le règlement V2 joint est validé par le CoDir (à annexer au CdC des courses Locco)

Autres modifs :

- Distance minimale entre départementales le même jour (demande BOA : 50 à 80km mini):

Recommandation Commission : pas de règle, mais alerte par la Commission Sportive-Calendar, si problème détecté. (Nota : le lieu précis des départementales n'est pas toujours défini lors de l'élaboration du calendrier.)

Décision CoDir : OK pour pas de règle pour Dep non CN, mais 2H mini entre 2 dep CN.

- Protection des Nationales, et des Champ de France et Nationales VTT'O :

Recommandation Commission : la phrase du CdC des courses Locco est amendée ainsi :

*« Les WE **pédestres nationaux SO et SE**, ou fédéraux, et les WE **fédéraux/nationaux VTT'O de la zone SO**, pas de Régionales, mais possibilité d'organiser d'autres courses (dép, raids).»*

La recommandation est validée par le CoDir.

- Coupe de Ligue et prise en compte VTT'O :
(Pas de recommandation Comm. Sportive.)
Décision CoDir : uniquement le Champ. de Ligue VTT'O compte à partir de 2022.

Nota : Renouvellement de la demande de dérogation sur les champ. de ligue LD, MD, et sprint (horaires de départ, nombre de circuits) à prévoir - Action Patrick C.

- Points divers:

- Carto :

Remplacement C.Escudié ; à voir avec Ray Hulse et la Commission carto.

Cartes non déclarées CD46 : il s'agit de cartes obsolètes ou d'entraînement.

Cartes non déclarées CD32 : à clarifier (Action J-Louis)

Note post-réunion : situation clarifiée pour CD32

- Caution pour inscription aux formations? (Laurent)

Question soulevée suite à de nombreux désistements ou formations non suivies complètement en 2021. Suite à discussion, la position CoDir est la suivante :

- Demander un engagement des inscrits à aller au bout de la formation
- Remboursement des 1/3 des frais de transport, seulement si formation complète.

- Lieu du séminaire experts Ligue: distanciel (cf nouvelles mesures sanitaires)
- Message FFCO/CNOSF sur les Start-up:

Action Patrick C : Prévoir une réponse à la FFCO suggérant 2 domaines à développer:

- matériel GEC bon marché, pour les entraînements (Exemple: lecteur de QR code, de RFID, ou de Tag nfc).
- groupes électrogènes fonctionnant par énergie renouvelable.

Note post-réunion : réponse à la FFCO envoyée

- Journée de travail et d'échanges Mouvement Sportif / Conférence Régionale du Sport Occitanie du 17/1 : intérêt faible pour la Ligue, pas de participation à prévoir.